



CIRCUIT JEUNE ET CHALLENGE 500

Article 1 – Conditions de qualification

Circuit Jeune

- Cette compétition, organisée par le CD76TT, est ouverte à tous les clubs de Seine Maritime affiliés à la FFTT.
- L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes :
 - 2017 (Garçons)
 - 2017 (Filles)
 - 2018 (Garçons)
 - 2018 (Filles)
 - 2019 (Garçons)
 - 2019 (Filles)
 - 2020 (Garçons)
 - 2020 (Filles)
- **Le jeune devra avoir au maximum de 599 points sur la licence**

Challenge 500 (500 points sur le licence)

- Deux tableaux, ouvert aux joueurs qui ont 500 points sur la licence
- L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes :
 - Benjamin et Minimes (Garçons et Filles)
 - Cadet et Junior (Garçons et Filles)
 - Les Juges-Arbitres ont la possibilité de créer un tableau exclusivement Féminin suivant le nombre d'inscrits (7 au minimum)
 - Les Juges-Arbitres ont la possibilité de dissocier les tableaux « Benjamin/Minimes et Cadet/Junior » suivant le nombre d'inscrits (7 au minimum)
- Les joueurs doivent être en possession d'une licence F.F.T.T. « Compétition ou Loisirs », valide pour la saison en cours, et en conformité avec la réglementation sur le certificat médical.

Pour les Tour 1 – 2 et 3, les joueurs ayant 500 points maximum seront pris sur la licence officiel phase 1.

Pour les Tours 4 – 5 et 6, les joueurs ayant de 501 à 550 points maximum pourront s'inscrire par mail au Responsable dans le tableau correspondant à leurs catégories.

Article 2 – Dispositions particulières

- Suivant le nombre de participants, le Juge Arbitre décidera du nombre de manches (au meilleur des 3 manches gagnantes ou 5 manches gagnantes)

Article 3 – Organisation sportive

Circuit Jeune

- 1/ L'épreuve se déroulera dans un premier temps en poule puis ensuite en classement intégral
- 2/ L'épreuve se déroulera dans une poule Unique

Un enfant gagnant son tableau sera autorisé à jouer dans le tableau supérieur au sien pour le tour suivant.

Challenge 500

L'épreuve se déroulera suivant la formule :

- Poule puis tableau à classement intégral
- Poule puis tableau (1^{er} contre 1^{er} / 2^{ème} contre 2^{ème} / etc.)
- Poule puis tableau (1^{er} contre 2^{ème} / 3^{ème} contre 4^{ème} / etc.)
- Poule Unique
- Tableau à classement intégral

Article 4 – Prix

- 5,00€ par joueur et par tour

Article 5 – Jour et horaires des rencontres

- - Suivant le nombre d'inscrit, l'horaire du début pourrait changer.

Article 6 – Inscriptions et Retard

- Les joueurs devront être inscrits sur le CD44, 2 jours avant la date officielle.
- Les joueurs seront déclarés « FORFAIT ». **Dès le troisième appel de son nom. En cas de retard (prévenu) la ou les premières parties seront perdus sans perte de point individuel mais il pourra jouer les autres partis.**
- Inscription au Juge Arbitre responsable d'épreuve
- Aucune inscription sur place

Article 7 – Contrôles et Sanctions

- Le forfait d'un joueur est appliqué à toute la journée de compétition.

Article 10 – Modifications

- Le comité Départemental se réserve la possibilité de modifier le règlement en fonction du nombre d'engagés.

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.